

Formulaire d'inscription

Toute inscription réalisée par un responsable légal de l'élève auprès de l'établissement sous-entend qu'il s'agit d'un choix réfléchi et soutenu par l'ensemble de ses responsables légaux.

DATE D'INSCRIPTION

 / /

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :

Prénom :

Date de naissance / /

Sexe : M F N

N° Registre National :

N° Carte d'Identité:

Courriel :

Rue, N° :

Code postal + Ville :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

GSM :

Date d'expiration CI

ETUDES ANTÉRIEURES

Ecole primaire :

Ecole secondaire fréquentée l'année dernière :

INFORMATIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION

Année de cours :

Classe :

Activité complémentaire :

Option :



INFORMATIONS RESPONSABLES LÉGAUX

NOM :

Prénom :

Rue, N° :

Code postal + Ville :

Courriel :

GSM :

NOM :

Prénom :

Rue, N° :

Code postal + Ville :

Courriel :

GSM :

Fait à

Le

Signature(s) du(es)
responsable(s) légal(aux)

Signature de
l'école

CONTACTS DE L'ÉCOLE :

Adresse : Au Village, 1
6717 Tontelange (Attart)

Téléphone : +32 489 26 15 15
+32 63 41 14 88

Téléphone : ecolesecondaireattart@gmail.com



esvattart



Ecole secondaire de la Vallée de l'Attart

Prise en charge des besoins médicaux spécifiques de l'élève

NOM du médecin traitant:

Tél :

Rue, N° :

Code postal + Ville :

<p>Aménagements nécessaires et raisonnables en fonction des besoins médicaux spécifiques de l'élève (Exemples non exhaustifs : modification de l'horaire, adaptation de certaines activités, organisation d'activités de substitution, adaptation des locaux, matériel spécifiques, besoin d'accompagnement, local pour kiné, dispense de cours, lieux de repos, aide à l'alimentation, temps supplémentaire aux contrôles et examens, place fixe dans la classe (certains enfants souffrant de troubles psychiques supportent mal les changements ...))</p>	
<p>Administration des médicaments (noms, doses et horaires). Lieu où les médicaments sont mis à disposition. Coordonnées des personnes pouvant y accéder.</p>	<p>Exemple : frigo, personne qui a les clés de l'armoire où sont enfermés les médicaments ...</p>
<p>Régime alimentaire (allergies)</p>	
<p>Signes nécessitant une intervention <u>sans recourir à la procédure d'urgence</u></p>	

<p>Signes nécessitant une intervention en <u>urgence</u></p>	
<p>Procédure en cas d'urgence</p> <p>Coordonnées des personnes à contacter en urgence (Tél, GSM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Premiers secours, infirmière... • Parents ou responsables parentaux (coordonnées du lieu de travail) : • Médecin <p>Quand appeler une ambulance? (n°112 ou n° d'urgence)</p> <p>Que faire en attendant l'ambulance ou autre personne contactée ?</p>	<p>Exemple : ne jamais laisser l'enfant seul, le mettre en position latérale de sécurité, éloigner les objets dangereux en cas de crise d'épilepsie.</p>
<p>Quand faut-il prévenir les parents ?</p>	

Signature(s) du(es)
responsable(s) légal(aux)

Signature de
l'école

Autorisation parentale concernant le droit à l'image

Dans le cadre des activités scolaires, des sorties, des voyages, des spectacles ... des photographies et/ou des vidéos de votre enfant sont susceptibles d'être prises et d'être utilisées à des buts pédagogiques et de diffusion. Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire d'autorisation d'utilisation des images prises **UNIQUEMENT dans le cadre des activités pédagogiques.**

Eu égard à la Loi du 30 juin 1994 et à la Circulaire ministérielle 2493 du 07/10/2008, nous sollicitons votre autorisation.

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

la publication de photographies sur les panneaux d'affichage, dans les travaux scolaires, dans les couloirs de l'école, en classe et/ou la diffusion de vidéos sur lesquelles apparaît l'enfant à l'intérieur de l'école comme en classe.

la publication de photographies et/ou la diffusion de vidéos sur lesquelles apparaît l'enfant à l'extérieur de l'école comme :

- un site web et/ou un blog de l'école (dans tous les cas, gérés par l'école)
- des CD-Rom ou DVD-Rom exclusivement distribué aux parents
- un reportage diffusé aux parents d'élèves
- la réunion d'information des nouvelles familles

Les légendes des photos, les inscriptions ou commentaires des vidéos ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier l'élève ou sa famille.

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable pour toute la durée de sa scolarité dans l'école

Il vous sera toujours possible de révoquer cette autorisation par simple courrier (ou mail) adressé à la direction.

Signature(s) du(es)
responsable(s) légal(aux)

Signature de
l'école